

Motion pour l'implantation de la Déchèterie Ressourcerie du Siom

Considérant l'augmentation constante de la fréquentation de la déchèterie de Villejust et le nombre insuffisant d'équipement de ce type sur notre territoire, le Siom - en partenariat avec l'EPAPS (Etablissement Public Paris-Saclay) - a lancé, en 2014, une étude de faisabilité pour la réalisation d'une seconde déchèterie ressource.

Il a alors été décidé :

- que cet équipement dont la vocation première est de remplir une mission de service public, serait ouvert à l'ensemble des habitants du territoire du Siom, aux artisans et commerçants et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- qu'il offrirait également les services d'une ressource (dont le portage a d'ores et déjà été attribué au groupement d'économie sociale « La Collective »).

De plus, dès l'origine, il était entendu que :

- la déchèterie ressource serait implantée sur la commune de Saclay,
- qu'elle serait intégrée au programme des équipements publics de la Zac de l'Ecole Polytechnique,
- que le terrain destiné à recevoir cet équipement (d'une surface d'environ 7 000 m²), serait mis à disposition du Siom à titre gratuit.

Or, au cours des dernières réunions, l'EPAPS a remis en cause des points essentiels du projet précédemment validés :

1/ en exigeant le versement d'une participation financière en contrepartie de la mise à disposition du terrain ;

2/ en prétextant que le flux de circulation généré par l'équipement ne serait pas compatible avec son positionnement en entrée de Zac ;

3/ en ne souhaitant pas que l'équipement soit ouvert aux artisans-commerçants, mais prioritairement réservé aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Au regard de ces nouveaux éléments,

Le Comité syndical ne peut accepter ce type de revirements qui sont de nature à remettre en cause les fondements du projet alors même que des engagements avaient été pris et que la phase de programmation va être enclenchée.

Le Comité syndical tient à rappeler que le Siom ne maintiendra l'implantation de la déchèterie ressource sur la Zac de Polytechnique qu'aux conditions suivantes :

1/ si l'équipement est accessible à l'ensemble des usagers du territoire du Siom (particuliers, artisans, commerçants, grandes écoles...),

2/ si la mise à disposition du terrain est faite à titre gratuit.

Les élus du Siom sont toujours disponibles pour poursuivre un dialogue de qualité et constructif avec l'EPAPS pour l'aboutissement de ce projet.

Cette motion sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau
- Monsieur le Directeur de l'EPAPS
- Monsieur le Président de la Communauté Paris-Saclay

**SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE**

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr

